

LA BANQUE VILLE-MARIE EN LIQUIDATION ET LA QUESTION DES COMPENSATIONS.

Jugement en faveur de la Banque

HON. Juge Robidoux a rendu son jugement dans l'affaire de la Banque Ville-Marie en liquidation et des sœurs de la Providence qui règle le cas de compensation invoqué par ces dernières.

Les Sœurs de la Providence avaient escompté à la Banque un billet de \$20,000, daté du 1er juillet 1899, payable à un mois de date. Quand, le 25 juillet 1899, la banque ferma ses portes, les sœurs offrirent en paiement plusieurs chèques tirés sur la Banque Ville-Marie au montant de \$11,880.12 et une somme en argent de \$5,119.88.

Les liquidateurs ont prétendus que lors de l'échéance du billet, les sœurs savaient que la banque Ville-Marie était incapable de remplir ses obligations et que les sœurs ont fait cette transaction dans le but d'obtenir une préférence sur les autres créanciers de la banque.

Le juge Robidoux a maintenu les prétentions des liquidateurs, déclarant qu'il a été suffisamment prouvé, que l'incapacité de la Banque de rencontrer ses obligations était connue des

sœurs de la Providence au moment du transport.

La cour a donc décidé que les chèques en question, moins celui de \$314.57 ne pouvaient être offert en compensation, et a maintenu l'action de MM. Kent, Garand et Dupuis, liquidateurs de la Banque Ville-Marie pour un montant de \$19,685.43, avec intérêts et débôts.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un nouveau livre, "*La Compilation des tarifs avec tableaux d'honoraires*" par M. J. L. O. Vidal, avocat au barreau de Québec.

Les hommes de profession et aussi les hommes d'affaires qui ont un intérêt à connaître la valeur des services qu'ils demandent aux hommes de loi trouveront réunis dans ce livre une cinquantaine de tarifs qui se trouvaient épars dans presque autant de volumes.

Un index très étendu et très bien fait rend les recherches excessivement faciles.

C'est un livre utile et pratique et presque indispensable aux hommes de profession, aux officiers publics et aux hommes d'affaires.

LAIT CONGÈLE

M BISHOFF a publié dans le journal *Archiv für Hygiene* les résultats des expériences auxquelles il a procédé concernant l'influence du froid sur le lait.

Ces expériences se divisent en deux groupes: les premières se rapportent aux recherches faites à une température supérieure à 0°; les secondes au lait congelé.

Voici ses conclusions :

1. Pour le lait destiné au commerce vient en premier lieu le degré d'acidité, puis le nombre de bactéries.

2. Du lait non congelé ne peut être conservé que pendant peu de jours (trois à quatorze).

3. Même à la température de 0°, il ne se produit qu'un développement plus lent des microbes et de l'acidité: le développement des ferments, de l'acide lactique n'est pas complètement arrêté.

4. L'influence de la propreté dans la production du lait se traduit surtout par le fait que du lait, recueilli proprement, reste bon plus longtemps à la température de 0°.

5. La durée de la conservation du lait dépend aussi de la rapidité du refroidissement.

Consultez nos Médecins Spécialistes

C'EST GRATUIT

A chacun son dû!

Malades! Consomptifs ou Asthmatiques c'est vous qui triomphez et il y a lieu à grandes réjouissances de votre part, car c'est chose décidée le

SIROP DE GOUDRON A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

DU

Dr J. O. Lambert

continuera à être vendu pour le plus grand bien de l'humanité et nonobstant les efforts réitérés de la Compagnie Mathieu de Sherbrooke. La tentative quelque peu présomptueuse faite par ces messieurs, devant les tribunaux, n'a pas réussi—"il y a encore des juges à Berlin." Un jugement très équitable de la Cour Supérieure, détruit les prétentions de la Compagnie Mathieu et autorise la vente de ce **GRAND RENOVATEUR**, si efficace dans toutes les affections des voies respiratoires.

Nous profitons de l'occasion pour mettre le public en garde contre les inavouables contre-façons qui pullulent sur le marché et qui menacent la réputation enviable de notre merveilleux produit. Examinez bien l'enveloppe et l'étiquette et voyez à ce qu'ils portent la signature du **Dr J. O. LAMBERT**.

En vente partout à 35 cents la grosse bouteille.

INSTITUT MEDICAL du Dr LAMBERT

168 RUE ST-DENIS - - - MONTREAL

L'Empois de Blé d'Inde

"Challenge"

est la marque la plus populaire

. sur le marché

Prix de gros : **5 1/4** la livre c.

Nous payons le fret sur commandes de 10 Caisses d'Empois "Brantford"

The Brantford Starch Works, Ltd.,

BRANTFORD, ONTARIO.